

# Check-liste pour la sous-location en Suisse

>> [www.ums.ch](http://www.ums.ch)

## Ai-je pensé à tout?

Nous mettons volontiers à votre disposition cette check-liste pour la sous-location.

En vous tenant aux points énoncés, vous êtes «prêt à démarrer».

Si vous êtes encore à la recherche du bon sous-locataire, optez pour une publication gratuite de votre objet sur notre page:

[www.ums.ch](http://www.ums.ch)

*Le spécialiste dans la sous-location en Suisse.*

**ums**  
Service Sous-location.

## Check-liste pour la sous-location en Suisse

### I Autorisation de sous-location

fait

Informé le propriétaire/la gérance de mon intention de sous-louer mon logement

Envoyer au propriétaire/à la gérance une copie du contrat de sous-location

Obtenir l'accord de sous-location de la part du propriétaire/de la gérance

### II Contrat de sous-location & état des lieux

fait

Disposer d'un contrat de sous-location signé/accepté par les deux parties

Remplir de manière explicite l'état des lieux d'entrée/de sortie et le signer

### III Organisation: pour tout prévoir

fait

#### Accord clair concernant l'état des lieux d'entrée et de sortie

- Date et horaire de l'état des lieux d'entrée, personne chargée de l'effectuer, déroulement de l'état des lieux de sortie – tous ces points sont-ils clairement définis?

#### Contact garanti entre le sous-locataire et le sous-bailleur

- Les coordonnées respectives ont-elles été transmises afin de pouvoir rester en contact en toute occasion?

#### Désignation d'un représentant

- L'offreur a-t-il désigné un représentant pouvant intervenir en cas d'urgence et a-t-il communiqué son nom au sous-locataire?

#### Contrôle du paiement des loyers

- Ai-je fait en sorte de pouvoir contrôler l'encaissement des loyers à distance, ou ai-je chargé UMS ou un représentant de le faire à ma place?

#### Informations données aux personnes habitant la maison/résidence et au concierge

- Les personnes habitant la maison/résidence ont-elles été informées de la présence temporaire d'une nouvelle personne?

#### Nettoyage avant et à l'issue de la sous-location

- Avons-nous clairement évoqué nos attentes/exigences mutuelles concernant le nettoyage avant et à l'issue de la sous-location?

### III Organisation (continuation)

fait

#### Branchement téléphonique, Internet & TV

- Ai-je explicitement permis au sous-locataire d'utiliser le téléphone, Internet et la TV – en lui disant comment faire – ou lui ai-je demandé de s'en occuper lui-même en prenant un abonnement à son nom?

#### Effets personnels

- Le sous-locataire sait-il approximativement de combien de place il dispose dans les armoires, etc., et quels sont les effets personnels du sous-bailleur restant dans l'appartement?
- Concernant les objets/effets auxquels le sous-bailleur tient tout particulièrement: le sous-locataire en a-t-il été informé ou lesdits objets/effets ont-ils été retirés?

#### Autres dispositions

- Le sous-locataire a-t-il été informé de choses qu'il devait faire par ailleurs, comme p. ex. arroser les fleurs, aérer régulièrement, etc.?

#### Courrier

- Le courrier destiné au sous-bailleur fait-il l'objet d'un suivi/d'une déviation ou le sous-locataire sait-il ce qu'il doit en faire?

#### Compteurs d'eau et d'électricité

- Les coûts pour l'eau et l'électricité sont-ils compris dans le prix ou avons-nous pensé à effectuer un relevé des compteurs?